Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre
2, Allée des Raisins
11160 CAUNES MINERVOIS

Solidarité - Mémoire - Fraternité

Bulletin N°7
juin 2023

EDITO

Cher(e)s Pupilles et Orphelin(e)s de **TOUS LES CONFLITS**,
Cher(e)s adhérent(e)s et sympathisant(e)s,
Cher(e)s ami(e)s,

En décembre 2022, nous avons été reçus par Monsieur Thierry LAURENT, Directeur de Cabinet de Madame Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de la Mémoire auprès du Ministre des Armées M. Lecornu, accompagné de Monsieur David Dominé-Cohn, Conseiller Mémoire, Histoire du Monde combattant.
Après plus de deux heures d'entretien, nous sommes ressortis avec l'assurance qu'un comptage sera effectué pour dénombrer le nombre de Pupilles et d'Orphelins encore vivants à ce jour.
En effet, suite aux amendements de Messieurs les Députés Éric ALAUZET, amendement n° II- 1124 repris par M. FAVENNEC-BECOT n° II-1131 et de M. Fabien Di FILLIPPO n° II-CF 138, adoptés lors du Projet de Loi de Finances, un contrôleur général aux Armées sera désigné pour effectuer ce comptage. Il aura 6 mois pour accomplir cette tâche. Cela nous ramènera au 30 juin 2023, moment où il devra rendre son rapport.

Après sa nomination pour effectuer le comptage, M. François ROBERT, Contrôleur Général des Armées, a reçu M. Henri PATUREL le 27 mars à Paris afin de discuter de la meilleure façon d'obtenir un chiffre le plus réaliste possible.
Je n'ai malheureusement pas pu assister à l'entretien car la grève des trains ne m'a pas permis d'effectuer le déplacement.

Lors de cet entretien, M. PATUREL a insisté sur le volontariat du recensement, il n'y a que de cette façon que nous aurons un chiffre exact. Cela a été le cas pour les pupilles et orphelins liés aux décrets de 2004 et au cas des Harkis liés au décret de 2005. Cela doit être possible pour nous également !

Nous ne pouvons pas être satisfaits d'un comptage qui se ferait approximativement comme cela s'est fait pour les chiffres qui nous ont été donnés précédemment par Madame Darrieussecq où tantôt le chiffre de 206 000 se mêlait un peu plus tard au chiffre de 26 000 pendant plusieurs années, pour réapparaître tout à coup à 206 000 ! C'est une aberration !
Il va falloir être plus concret.
Nous attendons donc que Monsieur ROBERT rende son rapport et que la décision soit prise ensuite pour savoir de quelle manière les orphelins et pupilles de la Nation seront décomptés.
Tous nos espoirs sont tournés vers Madame Patricia MIRALLES à qui il appartiendra de donner les directives de comptage.
Madame MIRALLES a entre ses mains la décision finale pour nous accorder la REPARATION à laquelle nous tendons depuis tant d'années !

MERCI Madame MIRALLES d'ÊTRE A NOTRE ECOUTE !

Marie-Louise LORENZON
Présidente Nationale

FNA POG
Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

UFAC - VG

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) a été créée par l'Ordonnance signée du Général de GAULLE, le 14 mai 1945. Elle est reconnue d'Utilité publique.

L'article 1er de ses statuts stipule :

"L'Association dite "Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre" – UFAC – fondée en 1945, a pour but de regrouper en dehors de toute ingérence politique et confessionnelle, les associations de combattants et de victimes de guerre, en vue de coordonner leur participation à l'organisation de la paix et de la sécurité nationale et internationale, défendre leurs intérêts moraux et matériels".

Par ailleurs, elle entend promouvoir le civisme, entretenir et transmettre la mémoire des épreuves passées.

Sa durée est illimitée - son siège social est à Paris.

L'Assemblée générale statutaire se tient chaque année. Le Conseil d'administration, composé des représentants des Associations nationales adhérentes, élit chaque année les 33 membres du Bureau national.

En outre, l'UFAC comprend quatre commissions permanentes, présidée chacune par un vice-président :

Action générale et sociale et Reconnaissance et défense des droits
Affaires intérieures, communication et organisation,
Affaires internationales,
Civisme et mémoire
dont les propositions sont soumises et validées par le Bureau national ou le Conseil d'administration. Une commission de Contrôle financier, nommée par l'Assemblée générale en dehors du Conseil d'administration, est chargée de vérifier les comptes et de présenter un rapport annuel devant celle-ci.

L'UFAC assure la défense des droits moraux et matériels de toutes les catégories d'Anciens combattants et de Victimes de guerre - toutes générations confondues - vis-à-vis des Pouvoirs publics. Elle réunit périodiquement son Conseil parlementaire. **Elle soutient tous les orphelins de Guerre et Pupilles de la Nation et de tous les conflits.**

Plusieurs membres des associations adhérentes à l'UFAC, siègent – au titre de leur catégorie respective - au Conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) et dans les Conseils départementaux de cet Etablissement public.

Dans environ quatre-vingt départements, les groupements départementaux appartenant aux Associations nationales adhérentes ou non à l'UFAC constituent une Union Départementale des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UDAC).

Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Le Souvenir Français et la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre

Le Souvenir Français est la principale association mémorielle française. Créée et reconnue d'utilité publique, elle est née de la volonté du gouvernement de la IIIème République d'enraciner le souvenir de la « défaite victorieuse » de 1870-1871.

Depuis sa création, elle a pour objectif de sauvegarder la mémoire des combats de la France contemporaine et de ses combattants. Son action se développe autour de trois axes principaux : la veille sur les tombes, les monuments et les stèles, la conservation de la vie commémorative nationale et locale, et la transmission pédagogique de la mémoire.

Fidèle au discours d'Ernest Renan sur la Nation, Le Souvenir Français rend hommage à ceux qui ont bien servi la France, et sauvegarde la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, qu'ils soient Français, issus de nos anciennes colonies ou combattants alliés. Le Souvenir Français participe à ces actions par le biais de trois missions :

L'entretien du patrimoine funéraire combattant

L'association rénove, nettoie et restaure les tombes des « Morts pour la France », les plaques, les stèles ainsi que les monuments aux morts. Pour Le Souvenir Français, aucun corps de combattant « Mort pour la France » ne doit rejoindre un ossuaire anonyme. Il anime également des sites mémoriels tels que la Chapelle du Souvenir Français (Somme), le monument de Noisseville (Moselle), ou encore la Maison de la dernière cartouche (Ardennes).

L'enracinement des mémoires locales

L'association cherche à faire vivre les cérémonies commémoratives locales (libération des communes, combats de résistants, rafles, etc.). Ces cérémonies sont le moment de rassemblement des habitants de la commune. Elles favorisent le choix des noms de « héros locaux » afin de dénommer les rues de nos villes et nos villages.

Le soutient des enseignants dans leurs projets pédagogiques

Pour Le Souvenir Français, aucun élève ne devrait quitter sa scolarité sans avoir visité un lieu de mémoire nationale. A cette fin, Le Souvenir Français multiplie les dépôts de drapeaux d'associations d'anciens combattants dissoutes dans les établissements scolaires afin de leur donner une seconde vie. Il réalise également des chemins de mémoire qui permettent de découvrir l'ensemble des lieux matérialisés de la mémoire locale (monuments, plaques, tombes, noms de rues) et développe de nouveaux outils pour transmettre la mémoire : l'application mobile Géromémoire permet de découvrir les tombes et le destin des combattants « Morts pour la France » au travers de documents d'archives, iconographiques et audio.

Pour mener à bien toutes ses missions, et notamment celle de la transmission de la mémoire, Le Souvenir Français est au centre d'un vaste réseau d'associations. C'est dans cette optique que Le Souvenir Français et la FNAPOG mènent des actions et des projets communs.

D'abord en rendant hommage à ceux qui, orphelins de combattants, ont été les premières victimes des guerres contemporaines. Alors que s'éloignent la guerre de 14-18 et celle de 39-45 de la connaissance des Français, il est essentiel de se souvenir de ce que furent ces milliers d'orphelins et d'orphelines, ces centaines de milliers de pupilles de la Nation. Pendant plus d'un siècle ils ont porté la double mémoire d'une famille et d'une Nation. Le Souvenir Français s'est, dès l'origine, engagé auprès d'eux et de leurs associations. Ils ont été, et demeurent encore, une boussole de citoyenneté et de patriotisme. Aujourd'hui sans doute plus qu'hier, Le Souvenir Français souhaite s'en souvenir.

Serge Barcellini, *Contrôleur général des armées (2s), Président général du Souvenir Français*

FNAPOG
Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Artois-Flandres

SAINT– HILAIRE–COTTES JOURNÉE NATIONALE du SOUVENIR DES VICTIMES ET des HEROS de la DÉPORTATION du 30 avril 2023
Cet Hommage a été célébré exceptionnellement le SAMEDI 29 AVRIL 2023, dans la Commune de SAINT-HILAIRE- COTTES

Déroulement de la Cérémonie :
– 11h00 – Mise en place des Autorités civiles et des Porte-drapeaux ;
– 11h15 – Début de la cérémonie.
– Lecture du message d'accueil de Monsieur le Maire DEFEBVIN (excusé) par Monsieur Michel BENTEUR, 2ème Adjoint.

– Lecture du message officiel de la Déportation par Guy BECOURT, Vice-président des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre du Pas-de-Calais, représentant le Président de la FNAPOG ''Artois-Flandres '' Monsieur Valdemar KNOPIK.
– Dépôt de Gerbes :
Au nom de la Mairie et du Conseil municipal, associé à la Fédération nationale des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre « Artois-Flandres », par Monsieur Michel BENTEUR, Adjoint au Maire et par M.Guy BECOURT (accompagné de son petit-fils Quentin BECOURT).

– Minute de Silence (demandée) ;
– Interprétation de l'Hymne National (la Marseillaise chantée à capella) par les personnes présentes
–12h15 : Fin de la Cérémonie :
– Remerciements des autorités auprès des Autorités Porte-drapeaux.
– Suivis de l'Honneur rendu au Monument aux Morts par les Porte-drapeaux.

REMERCIEMENTS :
Monsieur Michel BENTEUR, Adjoint au maire, après avoir remercié les participants, les invite à partager le moment de convivialité dans la salle de la Mairie.
Par ailleurs, il faut citer le concours de Mr Jean REGNIER, Ancien Combattant, Garde d'Honneur de Notre-Dame de Lorette, pour sa prestation de Maître de cérémonie.
Pour la représentation des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, deux adhérentes de la FNAPOG-62 assistaient à cette cérémonie :
Mme DARQUES de THEROUANE et Mme DHAINE de LILLERS.

Remarques particulières :
Cette cérémonie a permis de rassembler la famille de Monsieur Edouard BECOURT Déporté et Interné, décédé des suites de la maltraitance nazie. Afin d'exprimer un souvenir de mémoire émouvant auprès de la jeunesse, son fils Guy BECOURT adopté par le Statut de Pupille de la Nation, a convié le petit-fils et les arrière -petits-fils du Déporté honoré.
Soit : Nicolas Petit-fils; Quentin qui a aidé au dépôt de gerbe et Léo, porte-drapeau des jeunes (avec le drapeau blason de la Commune).

Valdemar Knopik Président Fnapog Artois-Flandres

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Normandie

Cérémonies commémoratives nationales du 79ème anniversaire du Débarquement Alliés en Normandie

La **FNAPOG** était représentée par Yvette et Sylvestre Cingal, et Henri Paturel.

Henri Paturel Président Fnapog Normandie

FNA POG
Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Haute-Garonne

Peu d'activités compte tenu du faible nombre d'adhérents mais surtout de leur âge et des difficultés pour se déplacer.
Toutefois, le vendredi 11 novembre 2022 et le lundi 8 mai 2023, un dépôt de gerbe a eu lieu en compagnie de Michèle BOUÉ notre secrétaire. Nous sommes désolés mais nous n'avons que peu de photos accréditant l'événement, la commune n'ayant aucun moyen pour le mémoriser, seules les gerbes sont visibles.
Puis le 11 mai dernier, Mme Huguette Manneville, son frère Pierre Picou, sur leur demande, Michèle Boué et moi-même avons partagé un repas au restaurant de la commune.

Le 17 juin courant, dépôt d'une gerbe par Michèle BOUÉ et moi-même au mémorial du maquis de Saint-Lys situé sur ma commune de Bonrepos, en hommage aux 9 résistants et 12 civils abattus par une compagnie de la Division Das Reich remontant en Normandie. Colonne de 600 SS attaquée par quelques maquisards qui eut pour conséquence le massacre évoqué plus haut. Ce n'est malheureusement pas le seul commis par cette division.

Le président FNAPOG31 Claude PASSEPONT

FNAPOG
Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Hautes-Pyrénées

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 2023

Ce 8 mai 2023 à Tarbes, notre Présidente Jacqueline Géliot-Durand et les Vice-présidents Danielle Lagrange et Pierre Camy se sont retrouvés pour assister et remettre une gerbe au pied de notre beau Monument aux Morts lors de la Commémoration à Tarbes de la victoire sur l'Allemagne nazie.

La cérémonie fut présidée par M Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées,en présence de nos Sénatrices Maryse Carrère et Viviane Artigalas, de nos Députés Benoît Mournet et Sylvie Ferrer, du Maire de Tarbes M Gérard Trémège, des Corps Constitués et des Autorités militaires.

Les honneurs militaires furent rendus par deux régiments cantonnés à Tarbes : la Batterie-fanfare du Régiment des Hussards parachutistes et une section du 35ème Régiment d'Artillerie parachutiste et de son étendard. Etait également présent un escadron motorisé de la gendarmerie.

Cette cérémonie fut marquée en outre par la lecture d'enfants des écoles tarbaises du célèbre poème de Paul Eluard « Liberté » écrit en 1942 sous l'Occupation nazie.

A l'issue de ce bel hommage à nos regrettés parents, nous n'avons pas manqué de rappeler notre ***attente*** auprès de nos Elus.

Jacqueline GELIOT-DURAND Présidente Fnapog 65

FNAPOG
Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Languedoc-Roussillon

Nous sommes à votre disposition les 1er et 3ème lundis de chaque mois à la Mairie de Sérignan
Intense activité de la Fédération qui est présente à toutes les cérémonies mémorielles avec son drapeau.

JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Monsieur le Représentant de la Gendarmerie, Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps des Sapeurs Pompiers, Monsieur Le Président des Anciens Combattants, Mesdames et Messieurs,

Je vous parle ici au nom des Pupilles de la Nation. Le 15 avril dernier nous avons commémoré le 75ème anniversaire des libérations des camps de la mort par les alliés. Aujourd'hui 28 avril, Jour National de la Déportation, nous nous réunissons pour nous souvenir des victimes de ces heures sombres.

Cette journée est née, faut-il le rappeler, au début des années 50, du souhait des anciens déportés et des familles de disparus, de voir inscrite dansle calendrier des commémorations nationales, une date consacrée au souvenir de la déportation.

Cette commémoration n'est pas uniquement tournée vers l'Histoire mais bien vers notre présent et notre avenir. Qu'ils aient été déportés parce que combattants, déportés pour le fait d'être nés juifs ou tsiganes, homosexuels, agents d'un réseau, militants d'une cause, simple porteurs de messages, saboteurs ou tout simplement coupables parce que désignés comme différents par un pouvoir indigne, ils sont tous, les victimes du nazisme, du fascisme et de leurs complices.

Ces millions de déportés ont été condamnés à une fin atroce, sans autre sépulture que nos mémoires.
En ce jour si particulier, le silence et le recueillement conviendraient sans aucun doute, mieux que les paroles.
Chers amis, cette cérémonie s'achèvera sur le chant des Pupilles de la Nation.

Gardons alors toujours à l'esprit que le renoncement aux valeurs de notre République, Liberté, Egalité, Fraternité peut conduire au pire.

Je vous remercie pour votre écoute.

François RAVELLE-CHAPUIS, Président FNAPOG Languedoc-Roussillon.

FNAPOG
Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Grand-Ouest Morbihan

La F.N.A.P.O.G. 56 s'est rendue à la cérémonie d'hommage national aux « Morts pour la France » en Indochine et en Corée ce jeudi 8 juin.

Sur invitation de Monsieur Pascal BOLOT, Préfet du Morbihan,
de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC, Maire de LAUZACH,
du Général François LOEUILLET, délégué général du Souvenir Français du Morbihan,
La F.N.A.P.O.G. 56 s'est rendue à la cérémonie d''hommage national aux « Morts pour la France » en Indochine et en Corée ce jeudi 8 juin.
Un combattant de la 9ème Division d'Infanterie Coloniale (D.I.C.) natif de Lauzach, rescapé de la guerre d'Indochine, a fait ériger en 1995, une sculpture en granit de 4,20 m de hauteur représentant l'Indochine Française de 1950, à la mémoire de trois de ses camarades de Lauzach tués là-bas.

Ensuite, le Souvenir Français, en coopération avec la municipalité, a développé le monument en un vaste mémorial, dédié aux 440 morbihannais tombés en Indochine.
En 2003, en coopération avec les anciens du Bataillon Français de Corée, il a été décidé d'associer les morbihannais tombés pendant ce conflit à leurs camarades tués en Indochine. Un stèle représentant la carte de Corée est érigée sur le même site rappelant le sacrifice de neuf soldats tombés pour la Liberté.

La cérémonie s'est déroulée en la présence de 40 drapeaux.

Le message de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de Armées chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, a été lu par Monsieur BOLOT, Préfet du Morbihan.

Odile Le Hir Présidente FNAPOG 56

Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Moselle

RAPPORT MORAL 2023

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Adhérent(e)s,

Cette année nous avons le plaisir de nous retrouver même si tous ne peuvent pas être présents.
Au 31 décembre 2022, nous étions 131 adhérents pour la Moselle. Nous déplorons la perte de fidèles membres suite au grand âge, la maladie et malheureusement aussi des décès.
Notre présidente Anne Chalons ayant souhaité laisser sa place, j'ai postulé et j'ai été élue à l'unanimité.
Un amendement a été présenté par Monsieur le député de la Moselle, Fabien Di Filippo, demandant le recensement des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre. Cet amendement a été adopté. Je remercie ici M. Di Filippo pour son intervention.

Un second amendement a été présenté par M. Éric Alauzet, Député du Doubs, qui demande également le recensement des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre. Cet amendement a également été adopté.
Au mois de décembre 2022, nous avons été reçus, Henri Paturel, Christiane Dormois et moi-même par Monsieur Thierry LAURENT, directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat, Madame Mirallès.
Nous avons pu lui présenter nos revendications. Il nous a fait part qu'à la suite des amendements adoptés, un contrôleur des armées allait être nommé pour s'occuper du dénombrement.

C'est une première victoire dont nous pouvons être fiers.

Nous avons été appelés à rencontrer le contrôleur des armées, Monsieur François ROBERT, le 23 mars 2023. Malheureusement, à cause de la grève des trains, je n'ai pas pu me rendre à Paris et c'est Monsieur Paturel qui s'est donc présenté seul.

Nous sommes confiants pour ce recensement, nous ne sommes plus très nombreux, et ce nombre restreint devrait nous permettre d'obtenir la Réparation que nous réclamons depuis tant d'années.

Nous continuons notre combat, la fin du mois de juin verra la date des 6 mois arrivée à son terme.
Le contrôleur des Armées devrait rendre son rapport à ce moment-là.

Nous en connaîtrons peut-être la teneur au mois de juillet/août. Et nous espérons une bonne nouvelle.
Le trésorier, notre ami Claude BERGER, n'a pu venir se joindre à nous aujourd'hui, son état de santé actuel ne lui permet pas de se déplacer.

Je tiens ici à le remercier pour le travail effectué ainsi que son épouse Colette qui fait régulièrement le facteur entre la banque, le réviseur aux comptes etc.., ainsi que notre trésorier-adjoint Paul WEBANCK aidé par Madame Irène WEBANCK son épouse, également adhérente bénévole à l'association, Irène se chargeant de l'écriture du bilan de l'année passée sur ordinateur. Ils font à eux 4 un travail remarquable pour tenir la trésorerie de l'association.

Je n'oublie pas notre secrétaire Jacqueline COUSIN, laquelle malgré des soucis de santé, est toujours présente pour notre courrier et les autres tâches qui lui incombent. Merci à elle !

Je remercie également MM. Bernard Chaupitre et Hervé Seigne, nos réviseurs aux comptes, d'être disponibles pour l'association afin de vérifier la bonne tenue de la trésorerie.

Cher(e)s Ami(e)s, Adhérent(e)s, nous espérons pouvoir toujours compter sur votre soutien.

Marie-Louise LORENZON Présidente Fnapog Nationale et Moselle

Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Délégation 25-54-88

Notre délégation s'est réunie le 12 mai 2023 à Besançon rassemblant une vingtaine d'adhérents du secteur géographique proche.
Le constat est sans appel, une moyenne d'âge de 83 ans ne nous permet plus de grandes assemblées, bien sûr les procurations nombreuses ont permis la tenue de cette AG rehaussée par la présence de nos Amis des Associations patriotiques, du Souvenir Français, du directeur de l'ONaCVG du Doubs.
Nos parlementaires n'ont pu nous rejoindre, ils n'ont pas manqué de s'excuser.
Au cours de l'année 2022, comme par le passé nous avons répondu présents dans les hommages patriotiques et les cérémonies mémorielles qui se sont déroulées à Besançon et dans les secteurs environnants
Notre drapeau est le symbole de notre engagement en mémoire de nos Parents.
Nous sommes désormais délégation 25-54-88 concrétisant ainsi le souhait de Maître André Lefevbre, notre président d'honneur depuis notre assemblée générale du 1er avril 2022.
Louis Serres, porte-drapeau de Meurthe-et-Moselle nous représente depuis que nous avons étendu notre secteur géographique à ce département et à celui des Vosges.
Sur le chemin de mémoire, le point d'orgue fut sans nul doute le 8 mai 2022 lorsque nous avons assisté à la projection du documentaire « Ami entends-tu ? » en présence d'élèves de l'école militaire d'Aix-en-Provence et leur accompagnant, de la légion étrangère, d'élus des Bouches du Rhône, du Var à Puyloubier.
Cet évènement était organisé par les membres de l'amicale à la mémoire du groupe Guy Mocquet, ce groupe de résistants dont nous pouvons être fiers, relayés par nos adhérents sympathisants du Var.
Cette action se concrétise par des sollicitations des lycées et collèges environnants.
Avec le bureau National nous avons accentué les démarches pour qu'enfin la cause qui nous rassemble depuis des décennies soit prise en compte par nos gouvernants.
Ce fut la rédaction et la présentation du livre blanc des Pupilles.
150 témoignages recueillis en un mois, complétés par les argumentaires justifiant notre volonté de justice et d'égalité de traitement, notre demande de recensement, reconnaissance du préjudice affectif et moral et réparation.
Vous avez été nombreux chers amis adhérents à répondre à l'appel d'Anne Chalons notre Présidente de l'époque et avec brio, notre ami Henri Paturel a su mettre en partition cet ouvrage.
Je tiens à vous en remercier.
Puis, notre colère fut grande, à la lecture des rapports budgétaires soumis aux parlementaires, lors de la présentation de la programmation de la loi de finances 2023
147600 ou 26000 ?
Nous avons refusé de faire l'objet d'une bataille de chiffres, nous voulons la reconnaissance des sacrifices de nos parents au même titre que tous, cela pour les victimes de tous les conflits mondiaux du 21e siècle.
Nous avons fait le siège de nos parlementaires dans le Doubs, nous devons beaucoup à Mesdames Genevard et Jacquemet, Messieurs Alauzet, Croizier, Grosperrin, Longeot, Pacquot qui, action après action ont permis que la fin de cette année 2022 soit signe d'ouverture.
Je tiens à mentionner ici le sénateur Cédric Perrin du territoire de Belfort qui multiplie les actions avec le sénateur Longeot et Monsieur Thibaut Bazin député de Meurthe et Moselle.
Un projet d'amendement demandant notre recensement porté par Messieurs Alauzet et Croizier est adopté !
Cet amendement devenu amendement Alauzet est soutenu en l'état au Sénat.
Il est adopté !
Le 12 décembre, j'accompagne la présidente Marie Louise Lorenzon et Henri Paturel pour une audience auprès de Thierry Laurent directeur de cabinet de Madame Patricia Mirallès Secrétaire d'État.
Le 13 décembre, cette dernière convie plusieurs députés volontaires au cours d'une réunion transpartisane. Messieurs Alauzet et Croizier sont présents.
Un rapport doit être présenté au parlement afin de mettre un terme à cette bataille de chiffres, en juillet.
Ce doit être la première étape vers la réparation.
Pour en finir avec cet imbroglio qui nous affecte au plus haut point :
Nous demandons « un comptage volontaire », un lieu unique pour enregistrer les déclarations nominatives auprès des ONaCVG, autour d'une campagne d'information utilisant tous les vecteurs de communication. L'article de l'est républicain qui vous est communiqué prouve que nous sommes entendus par les médias !
Nous saurons nous mobiliser ! Nos sites pupille-orphelin.fr et fnapog.fr sont lus y compris hors de notre pays !
Nous avons 83 ans de moyenne d'âge.
Avant de partir à notre tour, nous voulons que tous les Héros libérateurs de la France soient reconnus !
Cette assemblée générale durant laquelle nous avons voulu insuffler un signe d'espoir s'est terminé par la remise du diplôme de porte-drapeau à Michel Aubry.
Michel a dédié cette distinction à tous nos disparus et particulièrement à Léon son Père que nous n'avons pu faire reconnaître « Mort pour la France » de ce père qui a été emporté par la tuberculose durant la guerre d'Indochine laissant une veuve et 5 enfants en bas âge.
Nous avons multiplié les démarches en vain, rapatrié sanitaire Léon a survécu quelques années de trop ? Sa famille est allée de galère en galère !

Christiane Dormois Vice-présidente Nationale et 25 54 88

Solidarité – Mémoire – Fraternité

Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et Orphelins de Guerre

Fédération Nationale Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte-d'Azur Corse, Drôme et isolés.

La connaissance du passé doit être partagée à égalité comme la nouveauté des droits.
Que ces 2 années perturbées par la Covid ont été longues pour un grand nombre d'entre nous. 2023 s'annonce moins mouvementée, nous pouvons envisager un nouveau fonctionnement, de nouvelles rencontres, quelle joie pour chacun de nous de se retrouver.

Pourtant un sujet important se pose :

Comment justifier la pérennité et éviter une dissolution qui frappe nombre de structures patriotiques comme les associations d'anciens combattants ?...

A ce jour l'investissement et la vigilance de nos bénévoles permettent d'identifier les situations critiques et les besoins urgents de nos adhérents, la réalisation s'avère de plus en plus fragile.

Nos membres fondateurs sont vieillissants, il nous faut trouver des remplaçants pour siéger au Conseil Départemental et à la commission solidarité de l'ONaCVG, 2 organismes qui doivent être renouvelés dans 2 ans.
Nos gouvernants sont conscients du problème posé par la pénurie liée au grand âge de nos membres fondateurs
.
Le gouvernement s'interroge sur l'implication des nouveaux Pupilles de la Nation créés par les nouveaux décrets dans les associations et comme porte-drapeaux.

Nous suivons avec intérêt la reconnaissance et la réparation toujours possible pour tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de tous les conflits.
Notre Fédération est connue et reconnue car bien visible localement par le monde combattant et les élus.
Nous participons à toutes les cérémonies et manifestations patriotiques organisées, comme par exemple « Le Passage de Relais de la Flamme du Souvenir du Tour de France »
L'évolution demande et impose à notre fédération une perpétuelle adaptation et la présence de nombreux pupilles de la Nation aux Monuments aux Morts et stèles commémoratives.

Anne Chalons Vice-Présidente Nationale, BFC Paca-Corse et HD

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre 2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude) Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658
Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27
secretariat@fnapog.fr
www.fnapog.fr